

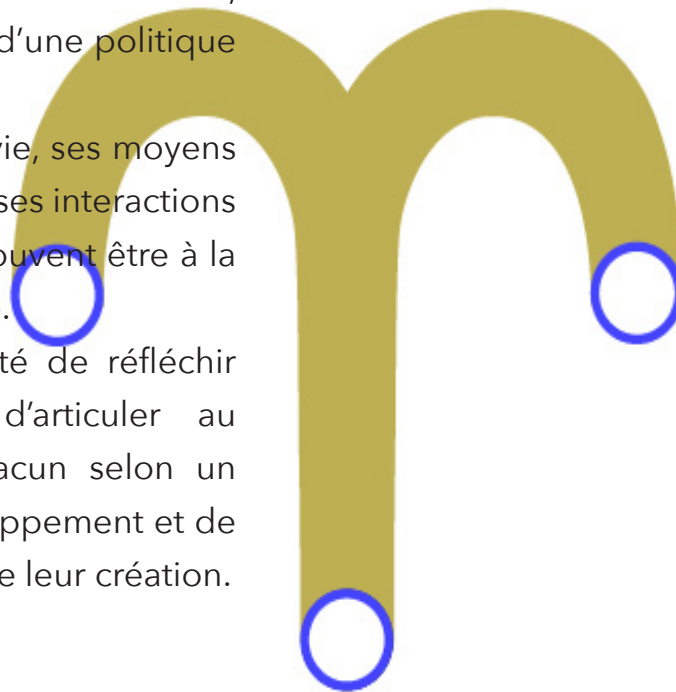
Atelier 4

Un nouvel espace de coopération

Le SODAVI est une démarche initiée par le Ministère de la Culture depuis 2015. Elle se met en place cette année en Région Centre-Val de Loire par l'intermédiaire de devenir.art, en lien étroit avec la Drac et le Conseil régional. Par la concertation des acteurs, elle vise le renouvellement d'une politique en faveur des arts visuels.

L'artiste, ses conditions de vie, ses moyens de création, et la qualité de ses interactions au sein d'un territoire, se trouvent être à la base de tout un écosystème.

Le SODAVI est l'opportunité de réfléchir ensemble aux moyens d'articuler au mieux les activités de chacun selon un objectif commun de développement et de valorisation des artistes et de leur création.



De décembre 2018 à février 2019, devenir.art a mis en place 3 rencontres ayant permis à 177 acteurs de s'exprimer sur les thématiques régionales qui leur semblent les plus déterminantes pour les arts visuels en région Centre-Val de Loire.

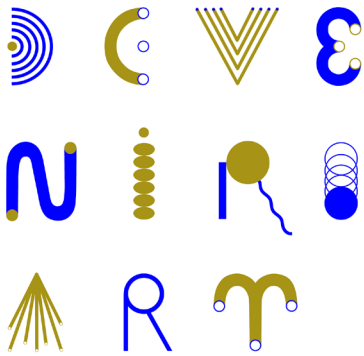
4 thématiques principales ont été dégagées des propos des participants et vont donner lieu à :

des ateliers et des rencontres croisées avec tous les acteurs qui se mobiliseront d'avril 2019 à février 2020 sur l'ensemble du territoire régional



réseau des arts visuels
en Centre-Val de Loire

- 1 > Comment renforcer la visibilité du travail des artistes en région ?
- 2 > Comment favoriser les interactions des artistes avec les différents milieux socio-économiques ?
- 3 > Quels moyens favorables à la création en région ?
- 4 > Un nouvel espace de coopération entre les acteurs



Atelier 4

Un nouvel espace de coopération

L'atelier entend mobiliser les acteurs sur la structuration du réseau régional des arts visuels et de ses modalités de fonctionnement. Il s'agit de construire une parole interprofessionnelle sur une approche ouverte, horizontale. Elle doit être capable de défendre et promouvoir la place des arts visuels dans les politiques publiques, comme de définir des méthodes de coopération entre acteurs, favoriser l'échange d'informations, d'expériences et de savoir-faire, participer à la professionnalisation du secteur.

Réunion #1 - le 3 juin 2019 de 9h30 à 18h à St Pierre des Corps, Les Ateliers de la Morinerie

La construction d'une parole interprofessionnelle : poursuivre ensemble la construction de devenir.art comme interlocuteur privilégié des partenaires publics et privés pour les arts visuels

L'organisation de rencontres entre les acteurs: comment amplifier les opportunités de rencontres entre pairs (artistes et autres professionnels), formelles et informelles ?

Réunion #2 - novembre 2019 de 9h30 à 18h à Issoudun Musée de l'Hospice St Roch

La construction d'une parole interprofessionnelle : comment créer les modalités de la représentativité du secteur au sein de devenir.art, la forme juridique et l'organisation appropriées, l'application de pratiques professionnelles

Le développement de projets communs : comment encourager la mutualisation de ressources matérielles et immatérielles, la création d'une communauté d'entraide entre les acteurs, la coordination des informations et des activités ?

Participants - Réunion # 1

lundi 3 juin 2019

Ateliers de la Morinerie

Lætitia Bourget : artiste, représentante du CAAP et coprésidente de devenir.art

Tiphonie Dragaut : directrice du Centre de Céramique Contemporaine La Borne, Henrichemont

Lucie Pillon : artiste

Dominique Coenen : artiste céramiste

Yannick Heslot : artiste

Isabelle Pontani : artiste verrière

Lucile Hitier : Cheffe de service art contemporain, responsable de l'Ar[T]senal, Dreux

Bernard Calet : artiste plasticien

Jérémy Bruand : artiste plasticien

Denis Durand : galeriste, Galerie Capazza, Nançay

Fred Guzda : artiste et théoricien de l'art

Elisabeth Democrate : Chargée de mission Économie et culture à la Communauté de Communes Val de Cher Controis

Rémi Boinot : artiste

Lucille le Priellec : artiste designer textile

Cyrille Courte : artiste

Charlotte Faber : artiste

Jérémy Hahn : chargé de développement pour Métiers culture / Fracama

Mathieu Richard : critique et rédacteur.

Nathalie Sécardin : directrice de l'école municipale d'art de Châteauroux

François Xavier Chaignoux : artiste

Cécile Pitois : artiste

Frédéric Herbin : artiste et enseignant à l'École d'art de Bourges

Christophe Lalanne : artiste, coresponsable de la galerie associative Exuo à Tours

Aurélien Dupuis : artiste photographe

Manon Quétard : artiste

Sébastien Hoeltzener : artiste plasticien

Damien Sausset : commissaire et chargé de la préfiguration du projet des Vinaigreries à Orléans

Anne-Laure Chamboissier : commissaire d'exposition indépendante

Marie-Haude Caraes : directrice de l'ESAD Talm-Tours, membre du CA de devenir.art

Françoise Gourin : élue à la culture, Ville de St Avertin

Geoffroy Gross : artiste

Elefantcat : artiste

Participants - Réunion # 1

lundi 3 juin 2019

Ateliers de la Morinerie

Pierre Texier : artiste, élu à la Ville de Tours

Laure Vivier : chargée d'accompagnement à Artefacts

Philippe Thomas : artiste

Chloé Laffage : chargée des arts plastiques à la Ville d'Orléans

Geoffroy Gross : artiste

Diego Movilla : artiste

Eric Degoutte : directeur du Centre d'art Les Tanneries et coprésident de devenir.art

Gunther Ludwig : commissaire d'exposition et secrétaire de devenir.art.

Jean-Christophe Royoux : conseiller arts plastiques à la Drac Centre-Val de Loire

Maïa Mauzit : chargée de mission arts plastiques, architecture / Frac à la région Centre-Val de Loire

Elise Jouvancy : coordinatrice de devenir.art

Quel rôle pour un réseau régional ?

Afin que le réseau renforce les actions des acteurs, et que chacun trouve avec lui des réponses, les participants à l'atelier ont pu évoquer différentes aspirations quant au rôle potentiel du réseau régional :

Identifier les acteurs : l'identification des acteurs en région apparaît comme le premier des besoins. Elle est primordiale pour savoir avec qui travailler et pour mieux repérer les artistes présents et actifs sur le territoire.

S'enrichir de la multitude : ne pas délimiter le périmètre du réseau en le liant à une pratique (qui redéfinirait des prés carrés) ni segmenter en fonction du parcours ou de l'âge, comme on le voit souvent, mais situer avant tout les problématiques communes. L'intérêt sera de voir différentes strates se développer sans créer de zones d'exclusion.

Favoriser la rencontre entre acteurs : les temps de partage favoriseront l'identification souhaitée et pourraient permettre aux acteurs des retours d'expériences entre pairs, afin de mieux bénéficier des expertises portées par chacun. Il est important également de **proposer des événements festifs, ou plus informels** que des réunions, qui permettraient de fédérer autrement les acteurs.

Promouvoir les activités des acteurs : développer un support de communication commun (plaquette ou site web) et permettre la visibilité des artistes en dehors de la région.

Favoriser la mobilité des publics : on observe qu'en région, les publics de Tours et d'Orléans se confondent peu. La fréquentation des événements de la région est caractérisée par trop d'imperméabilité entre les départements, une faible circulation des publics et des professionnels (institutionnels, artistes...).

Augmenter l'attractivité des lieux d'art : les lieux d'art qui peinent encore souvent à voir le public pousser la porte des lieux d'art. Il faudrait favoriser

la rencontre avec l'art par des événements dans des lieux non dédiés.

Lors de l'atelier SODAVI du 10/05/19 s'est posée la question de la mobilisation complexe des artisans dans la démarche. Comment composer avec ce qu'ils ont comme représentation des arts visuels (se sentent-ils vraiment inclus?) ? Un travail de pédagogie est-il à faire pour expliquer le périmètre des arts visuels ou faut-il plutôt se poser la question de mettre en avant ce que peuvent être les intérêts communs ?

Faire évoluer les pratiques : mutualiser du conseil juridique en proposant un pôle ressource sur les questions administratives. Développer une capacité à informer et faire de la pédagogie. Rédiger une charte déontologique avec des cadres de référence pour des pratiques favorables, sorte d'accord pour faire évoluer les usages vers du commun.

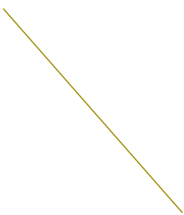
Voir les expériences des collectifs d'artistes ayant travaillé à l'international (Wage...) et les manières d'avoir défendu ces pratiques. Les adhérents vont négocier pour les artistes en se faisant l'intermédiaire.

Favoriser la mutualisation de ressources matérielles : le matériel non utilisé dans certains lieux pourrait être prêté à un autre lieu, ou à un artiste... Opérer un repérage de lieux en friche de la région pour essayer d'attirer des artistes ?

Orienter : informer sur les aides disponibles dans la région (repérage des dispositifs...), faire le lien, orienter vers les bons interlocuteurs ressource, s'affirmer comme un outil de fluidification, de mise en relation. Le rôle du réseau pourrait être d'identifier des référents membres sur les différents

territoires de la région, qui pourraient être des relais du réseau. Cela renforcerait la responsabilité de chacun sur ce qui se passe sur le territoire. L'échafaudage d'une super-structure est dangereux: le réseau doit être un outil de fluidification, de coordination.

Faire remonter les besoins : pointer l'attention sur des problématiques, des besoins et faire des préconisations, voire faire pression, exercer une forme de lobbying en faveur des arts visuels à différents niveaux. Des fédérations existent du côté du spectacle vivant, ou encore des métiers d'art par exemple, qui font état des besoins des professions du secteur.



Dans ce sens, un « contrat de filière » est par exemple en préfiguration et mis en place à titre expérimental par la Fracama dans le domaine des musiques actuelles.

Pour les arts visuels, l'enjeu est bien de rattraper le retard et le décalage de structuration qui existe dans le secteur mais une singularité de réponse doit être apportée sans tenter de reproduire les réponses apportées par d'autres secteurs qui ont d'autres enjeux.

Quelle dynamique interne ? les actions pour ses membres

La création d'un outil commun sous la forme d'une base de données identifiant les acteurs et les ressources à mutualiser a été souhaitée.

Se sont exprimés les souhaits de :

- bénéficier de fichiers partagés réunissant tous les acteurs de la région (selon leur catégorie : artistes, diffuseurs, commissaires, etc) pour diffuser des informations,
- faciliter les déplacements en région (covoiturage, hébergement) pour se rendre aux différents événements sur l'ensemble du territoire,
- bénéficier d'une information centralisée (type liste de diffusion de la FRAAP)

Artefact a fait part de sa plateforme participative et collaborative, qui réunit des informations sur les diffuseurs et des appels à candidatures variés pour faciliter l'activité de leurs artistes coopérateurs salariés. (<http://crma.artefacts.coop/>)

Sur cette base, la réflexion s'est orientée vers la conception d'un outil idéal de coopération qui répondrait à de multiples aspirations : partage de matériel entre diffuseurs (voire prêts aux artistes), repérage des artistes travaillant en région quelle que soit leur esthétique, identification des lieux d'exposition -galeries, associations -, des projets (résidences, événements récurrents ou ponctuels,...), des entreprises qui proposent des tarifs préférentiels aux artistes, etc.

Se réunir comme objectif en soi : l'importance des rencontres physiques a été soulignée à nouveau. L'idée de développer des moments de partage artistique proposés spécifiquement à l'occasion des diverses réunions du SODAVI a émergé. Le partage des esthétiques que les acteurs développent constitue le moteur de toute collaboration. Chacune des rencontres pourrait être l'opportunité de solliciter un artiste ou une association sur un mini-événement avec la mise à disposition d'une enveloppe financière pour cela.

L'écriture d'une charte qui permettrait d'énoncer des modalités de relations équitables, de mieux prendre en compte l'économie des artistes, et de sensibiliser les diffuseurs a été écartée pour le moment. Des réticences et une quasi absence de volontaires pour constituer le groupe de travail, a amené les acteurs à considérer qu'il était trop tôt et que pour être légitime, une telle charte devait être adoptée par une instance d'envergure suffisamment conséquente.

Un groupe de travail a été créé pour poursuivre les réflexions et constituer un cahier des charges : Fred Guzda, Sebastien Hoeltzener, Geoffroy Gross, Marie-Haude Caraes et Laetitia Bourget.

Quelles mécaniques internes de fonctionnement ?

Le moyen de travailler au sein du réseau se baserait sur un principe de collèges au long cours sur différentes thématiques. Le collège est envisagé comme un objet plastique, et non une boîte close.

Formation thématique des collèges : Il pourrait être demandé dès les formulaires d'adhésion au réseau d'indiquer ses prédispositions à travailler sur tel ou tel thème. Des membres actifs du réseau (volontaires ou porteurs de compétences repérées) pourraient être interpellés directement en fonction de chantiers ou des invitations extérieures.

Composition des collèges : Un principe de mixité est à défendre à l'intérieur des collèges par typologie d'acteur et par territoire. La nécessaire diversité des acteurs dans chaque collège, quelle que soit la thématique, a été dite et soulignée, pour ne pas se retrouver uniquement entre artistes, ou entre diffuseurs. Si l'exhaustivité des représentations n'est pas avérée, des personnes pourront être invitées directement pour leur expertise thématique ou pour leur capacité à fédérer les acteurs déjà à l'œuvre sur un territoire. Les groupes seront ainsi constitués de référents, tout en considérant que les personnes ressource d'un territoire ne seront pas forcément l'interlocuteur sur ce territoire. Il revient aux acteurs de se décentrer de leur zone géographique ou de leur domaine de spécialité s'il le faut.

Fonctionnement des collèges : Chaque collège peut envisager son calendrier de travail interne et des journées d'étude ou temps permettant le partage public de ses travaux. De grandes assemblées permettront de partager les travaux, débattre sur les priorités, prendre des décisions... Elles permettront la communication

inter-collèges. Ces temps de plénière pourraient constituer les occasions des temps festifs souhaités par les acteurs.

Thématiques des collèges : Les préconisations en fin de SODAVI vont dégager et proposer des pistes de travail prioritaires qui pourraient devenir premiers sujets communs.

Au sein du Pôle arts visuels en Pays de la Loire, le fonctionnement par collèges lié à une typologie d'acteurs ne permet pas la rencontre entre différents métiers.

Quelles mécaniques externes pour faire pression ?

Être à l'initiative de propositions s'adressant au-delà des membres du réseau

> Des rencontres de type « journées d'études » : si les collèges constituent les espaces de travail entre acteurs pour discuter, travailler des sujets, il s'agirait de porter de façon publique les problématiques sous la forme d'actions, de rencontres, de sensibilisation, d'adresse, etc. La responsabilité du réseau serait ainsi de focaliser sur un enjeu spécifique.

> Des actions ciblées permettant de faire découvrir des projets exemplaires sur le territoire et participant à la sensibilisation des élus : faire venir des élus sur un site comme les Ateliers de la Morinerie par exemple pour valoriser les « pépites régionales », y faire venir des professionnels extérieurs, s'appuyer sur des expériences pour les porter auprès de la collectivité ou d'entrepreneurs privés.

Participer et représenter le réseau dans des instances publiques ou privées

> Assurer une présence dans différentes instances et différents secteurs : tout l'intérêt est d'être en relation avec des services qui ne sont pas uniquement liés à la culture mais à d'autres services, d'autres ministères, autres acteurs du territoire (formation, service des lycées pour le 1 % par exemple, économie, tourisme, aménagement...). En défendant l'intérêt de la présence de l'artiste, la reconnaissance de son travail, au cœur de différentes instances, le réseau participera à éveiller le territoire et permettra aux artistes de s'y ancrer plus facilement.

> Assurer un suivi des politiques publiques : un collègue pourrait être chargé d'une réunion annuelle avec la DRAC, afin d'effectuer un suivi des politiques publiques. Considérant que la CPCC (commission permanente de concertation culture) de la région n'a actuellement pas d'équivalent au niveau de la DRAC, cela permettrait une veille et des retours sur les dispositifs.

Par exemple en 2019, la commission d'aides individuelles n'a reçu que 15 dossiers d'artistes. Enregistrer cette réalité permet de s'interroger sur pourquoi les artistes ne postulent plus (quels blocages à l'oeuvre) et d'assurer une zone d'articulation entre DRAC et les artistes (que mettre en oeuvre pour y remédier?).

Intégrer la réflexion « Coeur de ville » pourrait être une opportunité de transformer des espaces en lieu de travail pour les artistes (cf magasins...) mais il faut inclure la question de la présence artistique dès le départ dans les projets d'aménagement urbain/ du territoire et cela nécessite un lobbying important.

Contact

devenir.art

Elise Jouvancy

coordination@devenir.art

06.24.51.21.28

40 rue du Docteur Chaumier, 37000 Tours

devenir.art reçoit le soutien de la DRAC Centre-Val de Loire et la Région Centre-Val de Loire